

Le quatre avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Robert BONDIER, maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	7	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Jean-Robert BONDIER, Michael MARILLIER, Aïcha BURDAIRON, Jan VINCENT, Gilles VINCENT, Floriano DE MATOS, Dominique LACROIX

Procuration(s) :

Alain MOISSONNIER à Jan VINCENT, Rachel HUGUES à Aïcha BURDAIRON

Etai(en)t absent(s) :**Etai(en)t excusé(s) :**

Alain MOISSONNIER, Rachel HUGUES

Date de la convocation
29 mars 2024

Date d'affichage
29 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 09 avril 2024 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance** : Aïcha BURDAIRON

09 avril 2024

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

et publication du

09 avril 2024

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à VILLARDS-D'HÉRIA

Le Maire Jean-Robert BONDIER

le(s) secrétaire(s) de séance

Aïcha BURDAIRON

